

MAITRE D'OUVRAGE :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

OPERATION :

**REHABILITATION D'UN PLATEAU DE BUREAUX
EN CENTRE DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE
UNIVERSITAIRE LEA VION**

BATIMENT L UFR PSYCHOLOGIE – 14000 CAEN

PHASE :

DCE

LOT N°02 : MENUISERIES INTERIEURES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

COORDINATEUR SPS :

Bureau VERITAS
4 Place de Boston
14200 – HEROUVILLE SAINT-CLAIR

BUREAU DE CONTROLE :

BTP CONSULTANTS
23, rue de l'Avenir
14650 - CARPIQUET

BUREAU D'ÉTUDES – MOE :

SOTHIS
1 Route de Tessel
14210 VAL D'ARRY



ARCHITECTE :

Atelier TOT
1 cours d'Arry
14210 VAL D'ARRY



INDICE	DATE	MODIFICATION(S)	REALISE PAR	VERIFIE PAR
0	31/03/26	PREMIERE DIFFUSION	JR	QP
1	12/05/26	DEUXIEME DIFFUSION	JR	

SOMMAIRE

1	GENERALITES	3
1.1	Définition du projet	3
1.2	Consistance des travaux	4
1.3	Délai global des travaux tous corps d'état	5
2	Lot 02 – Description des ouvrages	6
1	ARTICLE 1 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE SECURITE ET D'INSTALLATION DE CHANTIER	6
1.1	Modalités de gestion et d'enlèvement des déchets	6
1.2	PROTECTION ET NETTOYAGE CHANTIER	6
1.3	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	6
2	ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX PREPARATOIRES	7
2.1	Dépose et évacuation mobilier et meuble sous évier	7
2.2	Dépose et évacuation mobilier	7
2.3	Dépose de porte intérieure -	8
2.4	Dépose des signalétiques existants	8
2.5	Nettoyage meuble existant et ajout de taquet	8
3	ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES	9
3.1	Fourniture et pose d'une porte vitrée double battant di. 1,86 x2,10m ht y compris barre anti panique, ferme porte et ventouse électromagnétique DS pour contrôle d'accès	9
3.2	Fourniture et pose d'une porte pleine double battant dim. 1,86 x 2,10m ht y compris barre anti panique et ferme porte	10
3.3	Fourniture et pose d'une porte battante vitrée CF 1/2h	11
3.4	Fourniture et pose d'une menuiserie vitrée dim. 0,5x1,50m ht CF 1/2h	11
3.5	Fourniture et pose d'un meuble bas sous évier 3 portes	12
3.6	Fourniture et pose d'un meuble bas 1 portes	12
3.7	Reprise chant tablette existante	12
3.8	Fourniture et pose de signalétique adhésive	13
3.9	Fourniture et pose de signalétique de type panneaux	13
3.10	Fourniture et pose de film opale sur menuiseries extérieures existantes	13
3.11	Fourniture et pose de joint brosse acoustique	14
3.12	Fourniture et de cloison stratifié sur pied y compris porte d'accès	14
3.13	Fourniture et pose de volet de désenfumage y compris double grille 0,80x0,80m	14
3.14	Fourniture et pose de ventouse électromagnétique DS pour contrôle d'accès	15
3.15	Fourniture et pose de ferme porte automatique	16
3.16	Fourniture et pose de barre anti panique	16
3.17	Remplacement quincaillerie	16
3.18	Dépose des occultations existantes	16
3.19	Mise en place de store enrouleur intérieur occultant	16
4	ARTICLE 4 - OPTIONS	17
4.20	Dépose des occultations existantes	17
4.21	Mise en place de store enrouleur intérieur occultant	17
4.22	Remplacement des poignées de porte à plaque	17
4.23	Rabotage de bas de porte	17

1 GENERALITES

1.1 Définition du projet

NATURE ET LIEU DE L'OPERATION

Le présent cahier des charges définit les travaux de réhabilitation d'un plateau de bureaux en centre de consultation psychologique universitaire Léa Vion :

**Bâtiment L –Aile SE - UFR Psychologie – Université de Caen
14000 Caen**

TRANCHE(S) :

Les travaux du présent lot feront l'objet d'une seule tranche.

OPTION(S) :

Des options sont prévues au marché.

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE :

Aucun bordereau de prix unitaire n'est prévu au marché.

ALLOTISSEMENT :

En 4 lots :

- Lot 01 : Installation de chantier, plâtrerie, peinture, plafond, faïence et sol souple,
- Lot 02 : Menuiseries intérieures,
- Lot 03 : Électricité,
- Lot 04 : Plomberie.

MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU PLOMB

Aucune présence d'amiante et de plomb n'a été détecté.

1.2 Consistance des travaux

INSTALLATION DE CHANTIER

- Base vie et aire de stockage,
- Balisage et signalétique,
- Fermeture espace de chantier,
- Mise en place de protections des sols.

PLATRERIE, PEINTURE, PLAFOND, FAIENCE ET SOL SOUPLE

- Dépose de cloison de distribution et stratifié,
- Dépose et nettoyages des faïences,
- Remplacement faux plafond sanitaires,
- Adaptation faux plafond circulation,
- Pose de cloison de distribution hydrofuge et CF 1h,
- Pose d'une plaque de plâtre acoustique en about de cloison,
- Retouche de plâtrerie,
- Redressage au mortier des poteaux de la circulation,
- Mise en peinture des murs, poteaux, cloisons, portes et faïences,
- Pose de faïence sur nouvelle cloison y compris plinthe,
- Reprise carrelage existant,
- Pose de sol souple y compris plinthe PVC,
- Nettoyage du sol existant.

MENUISERIES INTERIEURES

- Dépose des meubles et d'une menuiserie existante,
- Pose de deux ensembles menuisés,
- Pose d'une menuiserie,
- Pose d'une porte vitrée,
- Pose de meubles sous évier,
- Pose de nouvelle signalétique,
- Pose de joint brosse acoustique,
- Pose de cloisons stratifiée,
- Pose de volet de désenfumage,
- Pose de ventouse électromagnétique y compris raccordement au SSI existant,
- Pose de ferme porte automatique,
- Remplacement des stores occultants en SE118-120-121-122.

ELECTRICITE

- Dépose appareillages existants (prises, interrupteurs, goulottes et luminaires),
- Neutralisation et remise en fonction des têtes de détection incendie
- Pose de coffret de protection,
- Reprise tableau électrique,
- Fourniture et pose de goulotte PVC 3 compartiments y compris appareillages,
- Pose de dalle Led, de spot Led et de luminaires muraux,
- Pose de lecteur badge TIL,
- Fourniture, pose et alimentation DM et DM pour ouverture de porte,
- Alimentation ventouse électromagnétique et raccordement SSI existant,
- Fourniture, pose et alimentation pour captation vidéo,
- Fourniture, pose et alimentation témoin lumineux - WC PMR
- Fourniture, pose et alimentation BAES à raccorder à la télécommande du tableau.

PLOMBERIE/CHAUFFAGE

- Dépose, adaptation des réseaux et repose du ballon instantané sous évier - SE109,
- Dépose et évacuation WC, urinoirs, lavabos et lave-main existants compris neutralisation des réseaux EF/EV si nécessaire,
- Fourniture et pose d'une cuvette enfant y compris raccordement sur réseaux EF et EV,
- Dépose, adaptation et repose de WC existants y compris adaptation des réseaux.

1.3 Délai global des travaux tous corps d'état

Période de préparation : 1 mois

Travaux TCE : 2 mois et demi

2 LOT 02 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

1 ARTICLE 1 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE SECURITE ET D'INSTALLATION DE CHANTIER

1.1 Modalités de gestion et d'enlèvement des déchets

L'ENTREPRISE doit la gestion, l'évacuation et le traitement des déchets de chantier comprenant notamment la main d'œuvre liée à la dépose et au tri, le transport des déchets de chantier vers un ou plusieurs points de collecte et les couts de traitement et toutes les sujétions afférentes a ces déchets.

Localisation : pour l'ensemble du chantier

1.2 PROTECTION ET NETTOYAGE CHANTIER

L'ENTREPRISE prévoira l'ensemble des protections de chantier nécessaires pour la réalisation des travaux et prendra toutes les mesures pour éviter la propagation des poussières.

Un nettoyage sera réalisé quotidiennement et en fin de chantier sur toutes les surfaces, dans toutes les zones traitées a l'aspirateur.

Localisation : pour l'ensemble du chantier

1.3 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

L'ENTREPRISE doit la remise d'un dossier des ouvrages exécutés au maitre d'œuvre (pour visa) et au maitre de l'ouvrage a la réception des travaux.

Ce document de synthèse sera composé à minima :

- D'un mémoire technique reprenant les travaux réalisés,
- Toutes les notes de calculs demandées,
- Les avis techniques des matériaux utilisés,
- Les fiches techniques des produits,
- Les essais COPREC et fiches d'autocontrôles,
- Les plans nécessaires a la bonne compréhension,
- Les plans en dwg avec l'implantation des nouveaux ouvrages et transformations du nouveau projet sur la base de fichiers existants
- Tous documents demandes par le maitre de l'ouvrage, le bureau de contrôle ou le maitre d'œuvre pendant la durée des travaux.

Localisation : pour l'ensemble du chantier

2 ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1 Dépose et évacuation mobilier et meuble sous évier

L'ENTREPRISE doit la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage du mobilier tel que :

- Meuble bas, plan de travail y compris équerre de support et tablette haute,
- Meuble colonne, plan de travail y compris pied et tablette haute,
- Meuble bas 3 portes et meuble bas 1 porte (plan de travail et évier maintenu en place)

Y compris désolidarisation avec soin du support, de la faïence et mise en œuvre de support pour la reprise des charges du plan de travail existant.

Garnissage des trous laissés par les fixations.



Localisation : SE-109

2.2 Dépose et évacuation mobilier

L'ENTREPRISE doit la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage du mobilier y compris désolidarisation avec soin du support et de la faïence.

Garnissage des trous laissés par les fixations.



Localisation : SE-116



Localisation : SE-119

2.3 Dépose de porte intérieure -

L'ENTREPRISE doit la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage des portes intérieures y compris huisserie et dormant, désolidarisation avec soin du support.

Garnissage des trous laissés par les fixations. Y compris ferme porte sur porte d'accès à la SE-116.

Localisation : SE-116 – Porte d'accès principale et porte d'accès à la SE-119 – voir plan démolition

2.4 Dépose des signalétiques existants

L'ENTREPRISE doit la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage des signalétiques y compris huisserie et dormant, désolidarisation avec soin du support.

Garnissage des trous laissés par les fixations.

Localisation : L'ensemble des portes existantes et murs des circulations SE-117 et SE-124

2.5 Nettoyage meuble existant et ajout de taquet

L'ENTREPRISE devra assurer le nettoyage complet du meuble existant et aura à sa charge l'ajout de taquet afin de fixer les tablettes existantes restantes.



Localisation : SE-116a

3 ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES

3.1 Fourniture et pose d'une porte vitrée double battant di. 1,86 x2,10m ht y compris barre anti panique, ferme porte et ventouse électromagnétique DS pour contrôle d'accès

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose d'une porte vitrée 2 vantaux de 186 (93+93) x 210 cm comprenant :

CONCEPTION :

- Bâtis aluminium blanc avec joint d'étanchéité à recouvrement de mur et cloisons à peindre,
- Battement 2V avec feuillure centrale tiercée,
- Vantaux épaisseur 40mm ame vitrée fixe avec vitrage feuilleté 44.2, montant bois dur et traverses résineux, coloris selon choix Architecte et MOA.
- Calfeutrement par joints entre les parois et le bâti.
- Feuillure 40x15mm pour ouvrant,
- Six pattes à scellement par bâtis,
- Equerres au pied des montants,
- Equerres de fixation en fer plat à spiter dans plancher,
- Affaiblissement acoustique de 36dB,
- Fourni, posé, réglé et scellé dans le cadre.

FERRAGE :

- 4 paumelles, avec résistance au poids de l'ensemble,
- Barillet européen supplémentaire si nécessaire,
- Butée de porte,
- Ferme porte automatique sur deux vantaux,
- Vantail principal : système horizontal comprenant côté intérieur une serrure 3 points en applique avec barre anti-panique et 2 boîtiers et côté extérieur un module extérieur à poignée.
- Vantail secondaire : système horizontal comprenant côté intérieur une serrure 2 points en applique avec barre anti-panique.

L'ENTREPRISE devra la fourniture, le raccordement et la pose de ventouse électromagnétique en applique sur les menuiseries existantes de la marque SEWOSY modèle EF300 ou techniquement équivalent comportant :

- Une tension d'entrée de 12/24v.
- Un corps métallique moulé, avec platine inférieure munie de 4 trous de diamètre égal ou supérieur à 6mm ; Pose en applique sur dormant bois existant,
- Une contreplaque avec montage sur équerre comme à l'existant, pour fixation ouvrant existant.
- Elles devront présenter toutes garanties de solidité,
- Côté inférieur : une contreplaque percée de 4 trous pour la fixation, et un trou pour le passage du câble ; les tiges filetées seront bloquées sur rondelle en acier inoxydable au moyen d'écrous et contre-écrous en acier inoxydable.

Y compris toutes sujétions de fixation et d'adaptation du matériel suivant les menuiseries existantes.

Le câble d'alimentation arrivera par le plafond avec l'installation de goulotte. Avant intervention l'ENTREPRISE devra se mettre en relation avec le lot Electricité.

Localisation : SE-117

3.2 Fourniture et pose d'une porte pleine double battant dim. 1,86 x 2,10m ht y compris barre anti panique et ferme porte

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose d'une porte pleine 2 vantaux de 186 (93+93) x 210 cm comprenant :

CONCEPTION :

- Bâti bois pré-peint blanc avec joint d'étanchéité à recouvrement de mur et cloisons à peindre,
- Battement 2V avec feuillure centrale tiercée,
- Vantaux épaisseur 40mm bois stratifié 2 faces épaisseur 41 mm, montant bois dur et traverses résineux, coloris selon choix Architecte et MOA.
- Calfeutrement par joints entre les parois et le bâti.
- Feuillure 40x15mm pour ouvrant,
- Six pattes à scellement par bâtis,
- Equerres au pied des montants,
- Equerres de fixation en fer plat à spiter dans plancher,
- Affaiblissement acoustique de 36dB,
- Fourni, posé, réglé et scellé dans le cadre.

FERRAGE :

- 4 paumelles, avec résistance au poids de l'ensemble,
- Barillet européen supplémentaire si nécessaire,
- Butée de porte,
- Ferme porte automatique sur deux vantaux,
- Vantail principal : système horizontal comprenant côté intérieur une serrure 3 points en applique avec barre anti-panique et 2 boîtiers et côté extérieur un module extérieur à bouton fixe (ouverture avec clef uniquement)
- Vantail secondaire : crémone pompière à levier

Localisation : SE-124

3.3 Fourniture et pose d'une porte battante vitrée CF 1/2h

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose d'une porte vitrée CF 1/2h 1 vantail de 80 x210 cm comprenant :

CONCEPTION :

- Bâti bois pré-peint blanc avec joint d'étanchéité à recouvrement de mur et cloisons à peindre,
- Vantaux épaisseur 40mm bois pré-peint blanc.
- Calfeutrement par joints entre les parois et le bâti.
- Feuillure 40x15mm pour ouvrant,
- Rainure et joints isophoniques à deux lèvres,
- Six pattes à scellement par bâti,
- Equerres au pied des montants,
- Equerres de fixation en fer plat à spiter dans plancher,
- Affaiblissement acoustique de 36dB,
- Fourni, posé, réglé et scellé dans le cadre.
- 1 ouvrant vitré CF 1/2h,
- Ame vitrée avec vitrage feuilleté 44.2 dépoli,
- Vitrophanie adhésive conforme plans Architecte (porte accueil).

FERRAGE :

- 4 paumelles, avec résistance au poids de l'ensemble,
- Serrure à larder monopoint,
- Barillet européen supplémentaire si nécessaire,
- 6 jeux de clefs sur organigramme si nécessaire,
- Gâche métallique sur dormant,
- Ferme porte automatique,
- Butée de porte,
- Poignée double sur plaque inox complète y compris carré choix selon Architecte et MOA (à une hauteur comprise entre 90 et 130cm)

Localisation : SE-116

3.4 Fourniture et pose d'une menuiserie vitrée dim. 0,5x1,50m ht CF 1/2h

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose de châssis fixe vitré toute hauteur CF 1/2 heure certifiée par le C.S.T.B. Elle devra par conséquent se fournir chez un fabricant de marque réputée et reconnue. La pose se fera conformément aux prescriptions du fabricant et aux Normes.

CONCEPTION :

- Bâti bois dur à recouvrement de mur et cloisons à peindre,
- Double vitrage feuilleté 44.2mm des 2 côtés (intumescent sur 1 côté),
- Vitrage dépoli,
- Feuillures ventilées,
- Joint de vitrage et finition silicone,
- Parclozes bois,
- Calfeutrement par joints spéciaux P.F. entre les parois et le bâti.
- Six pattes à scellement par bâti,
- Equerres de fixation en fer plat à spiter dans plancher,
- Affaiblissement acoustique de 39dB,
- Fourni, posé, réglé et scellé dans le cadre.

Localisation : Sur cloison entre SE-116 et SE-119 – Dim. 0,50m x 1,50m ht

3.5 Fourniture et pose d'un meuble bas sous évier 3 portes

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose d'un meubles bas sous plan de travail existant, y compris portes et tiroirs :

- Profondeur de 60 cm,
- Largeurs standard de 120cm,
- Hauteur de 85 cm,
- Meuble en MDF stratifié de haute qualité,
- L'ensemble est posé sur pied en PVC réglable,
- Poignées en acier inoxydable.

Si nécessaire l'ENTREPRISE devra l'ajout de fixation avec le plan de travail existant.

Localisation : SE-109

3.6 Fourniture et pose d'un meuble bas 1 portes

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose d'un meubles bas sous plan de travail existant, y compris portes et tiroirs :

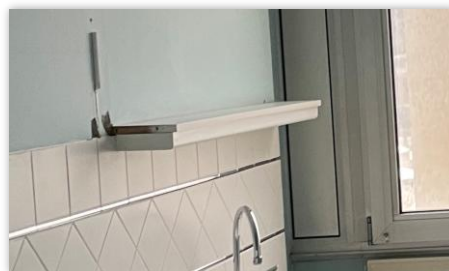
- Profondeur de 60 cm,
- Largeurs standard de 60cm,
- Hauteur de 85 cm,
- Meuble en MDF stratifié de haute qualité,
- L'ensemble est posé sur pied en PVC réglable,
- Poignées en acier inoxydable.

Si nécessaire l'ENTREPRISE devra l'ajout de fixation avec le plan de travail existant.

Localisation : SE-109

3.7 Reprise chant tablette existante

L'ENTREPRISE devra assurer la remise en état des chants, y compris toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux.



Localisation : SE-109

3.8 Fourniture et pose de signalétique adhésive

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose de signalétique adhésive autocollant adaptés aux supports et résistant aux conditions climatiques suivant implantation, suivant proposition de l'Architecte.

Avant mise en œuvre, l'ENTREPRISE devra :

- La préparation du support,
- Vérification de la planéité et de l'adhérence,
- S'assurer des conditions de mise en œuvre,
- Réaliser un calepinage précis ainsi qu'un repérage,
- Les signalétiques seront collées par adhésive autocollant de type 3M.
- Soumettre à validation l'implantation auprès de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'ouvrage avant toute exécution.

Localisation : Sur façade extérieur Bâtiment L, Rdc Bâtiment (porte DAS), porte accès au centre, sur l'ensemble des portes du centre et sanitaires et poteaux G pour sortie vers escalier SE-106 – Voir détail signalétique plan

3.9 Fourniture et pose de signalétique de type panneaux

L'ENTREPRISE devra la fourniture et la pose de panneaux directionnels destinés à l'orientation des usagers. Les panneaux directionnels seront conçus pour assurer une lisibilité optimale et une identification claire des différents services, bureaux et circulations. Les caractéristiques techniques seront les suivantes :

- Support en matériau rigide type PVC expansé ou stratifié compact, épaisseur adaptée (minimum 3 mm),
- Finition mate ou satinée, anti-reflet,
- Impression ou marquage par vinyle adhésif haute performance,
- Typographie normalisée, contrastée, conforme aux exigences d'accessibilité,
- Couleurs définies par l'Architecte ou la charte graphique du projet,
- Dimensions : à adapter suivant besoin et visibilité,
- Pose murale par vissage invisible, entretoises inox, ou adhésif double face haute tenue selon support.
- Soumettre à validation le projet de rendu visuel et l'implantation auprès de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'ouvrage avant toute exécution.

Y compris toutes sujétions de fixation.

Localisation : Rdc Bâtiment L – à côté Porte DAS

3.10 Fourniture et pose de film opale sur menuiseries extérieures existantes

L'ENTREPRISE devra la fourniture et la pose d'un film opale sur les vitrages des menuiseries.

L'ensemble devra être parfaitement positionné et absent de bulle. Y compris toutes sujétions de fixation et adaptation.

Localisation : SE-110 et SE-111

3.11 Fourniture et pose de joint brosse acoustique

L'ENTREPRISE devra la fourniture et la pose de joint brosse acoustique y compris fixation sur les portes existantes.

Le matériel installé ne devra en aucun cas être étanche à l'air afin de garantir le bon renouvellement d'air des bureaux.

Localisation : SE-103, SE-104, SE-120, SE-121, SE-122, SE-107 donnant sur la circulation, sur la porte entre la SE-118 et SE-120 et sur la porte entre la SE-116 et SE-118.

3.12 Fourniture et de cloison stratifié sur pied y compris porte d'accès

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose de cloison de toilette stratifiée haute pression, adaptée au milieu humide avec porte individuelle et toute la quincaillerie nécessaire, y compris percements, fixations et toutes sujétions.

- Refends, portes et meneaux de façade en stratifié massif 10 mm ou 13 mm. Classement au feu M2,
- Refends autoportants en une seule pièce,
- Panneaux de façades en arrondis pour éviter les angles agressifs,
- Liaison des panneaux réalisée par des équerres en inox laqué gris. Assemblages des portes en applique,
- Fixation au mur par 3 étriers en inox laqué gris,
- Visserie inox, empreinte spéciale anti-effraction, apparente en façade,
- Passage de porte de 770 pour deux portes et de 900 mm pour le sanitaire PMR,
- Profil en polyfor armé de fibres de verre coloris selon choix de l'Architecte et de la Maîtrise d'ouvrage. de dimensions 50 mm x 30 mm. Disposé en cimaise sur façade et refends d'extrémité,
- 3 paumelles par portes. Avec ou sans retour automatique, dégondables,
- Verrou pivotant sur les sanitaires adultes en polyfor armé de fibres de verre. Voyant libre/occupé décondamnable de l'extérieur. Pieds vérins gris. Vide au sol réglable de 100 à 140 mm,
- Bouton de porte en polyfor armé de fibres de verre. Coloris selon choix de l'Architecte et de la Maîtrise d'ouvrage.

L'ENTREPRISE devra la dépose du verrou existant sur le cloisonnement stratifié existant du sanitaire enfant.

Localisation : SE-110 et SE-111 – 3 portes

3.13 Fourniture et pose de volet de désenfumage y compris double grille 0,80x0,80m

L'ENTREPRISE devra la fourniture et la pose de volet de désenfumage à 2 vantaux équipés de deux grilles de protection de la marque ALDES type OPTONE + Grille ou techniquement équivalent.

Le produit mis en œuvre devra respect les prescriptions suivantes :

- Marqué CE selon EN12101-8.
- Conforme à la norme DAS NF-S-61937-10, afin d'être intégré dans un SSI.
- Volet possédant un rapport de classement de résistance au feu attestant des mises en œuvre autorisées sur les différents conduits validés.

Le mécanisme du volet de désenfumage aura les caractéristiques suivantes :

- Déclencheur électromagnétique, puissance max 3,5W :
- VDS 24 ou 48 : émission de courant, choix de la tension 24 ou 48 V
- VM 24 ou 48 : rupture de courant, choix de la tension 24 ou 48 V
- Contacts de signalisation :

L'ENTREPRISE devra le raccordement des nouveaux volets au CMSI existant.

Localisation : Nouveau cloisonnement SE-117 (voir positionnement sur insertion de l'architecte) et sur les battants de la porte d'accès SE-124, grille basse positionnée la partie haute devra être positionnée à 1,00m au-dessus du plancher– Une VH et une VB par zone

3.14 Fourniture et pose de ventouse électromagnétique DS pour contrôle d'accès

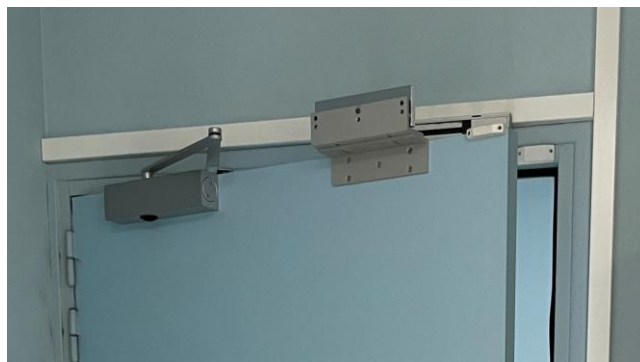
L'ENTREPRISE devra la fourniture, le raccordement et la pose de ventouse électromagnétique en applique sur les menuiseries existantes de la marque SEWOSY modèle EF300 ou techniquement équivalent comportant :

- Une tension d'entrée de 12/24v.
- Un corps métallique moulé, avec platine inférieure munie de 4 trous de diamètre égal ou supérieur à 6mm ; Pose en applique sur dormant bois existant,
- Une contreplaque avec montage sur équerre comme à l'existant, pour fixation ouvrant existant.
- Elles devront présenter toutes garanties de solidité,
- Côté inférieur : une contreplaque percée de 4 trous pour la fixation, et un trou pour le passage du câble ; les tiges filetées seront bloquées sur rondelle en acier inoxydable au moyen d'écrous et contre-écrous en acier inoxydable.

Y compris toutes sujétions de fixation et d'adaptation du matériel suivant les menuiseries existantes.

Le câble d'alimentation arrivera par le plafond avec l'installation de goulotte. Avant intervention l'ENTREPRISE devra se mettre en relation avec le lot Electricité.

Visuel du montage existant :



Localisation : SE-103, SE-104, SE-105, SE-106a rdc, SE-107, SE-116 et SE-118

3.15 Fourniture et pose de ferme porte automatique

L'ENTREPRISE devra la fourniture et la pose d'un ferme porte adapté au bloc-porte existant. Un réglage et une vérification des ferrures devront être effectués y compris toutes reprises indispensables pour un bon fonctionnement.

Localisation : SE-103, SE-104, SE-105, SE-106a rdc, SE-107, SE-116 et SE-118

3.16 Fourniture et pose de barre anti panique

L'ENTREPRISE devra la fourniture et la pose de barre anti panique sur la porte simple battante existante. Y compris toutes sujétions de fixation et d'adaptation avec les serrures existantes.

Localisation : SE-106 au Rdc

3.17 Remplacement quincaillerie

L'ENTREPRISE devra la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage de l'ensemble des poignées existantes. Les serrures existantes seront maintenues en place.

En remplacement, l'ENTREPRISE devra l'installation de poignée coté intérieur et d'un bouton coté extérieur sur plaque inox complète y compris carré choix selon Architecte et MOA (à une hauteur comprise entre 90 et 130cm). Y compris toutes sujétions de fixation et d'adaptation avec les serrures existantes.

Localisation : SE-106 au Rdc

3.18 Dépose des occultations existantes

L'ENTREPRISE doit la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage des stores enroulables existants y compris désolidarisation avec soin du support.

Garnissage des trous laissés par les fixations.

Localisation : SE-118, SE-120, SE-121 et SE-122

3.19 Mise en place de store enrouleur intérieur occultant

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose de store enrouleur occultant intérieur à manœuvre manuelle. Le bas de la toile devra être renforcé par une traverse finale en profil extrudé d'aluminium laqué.

Y compris tout percement, patte de fixation, canne de commande et toutes sujétions.

Localisation : SE-118, SE-120, SE-121 et SE-122

4 ARTICLE 4 - OPTIONS

4.20 Dépose des occultations existantes

L'ENTREPRISE doit la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage des stores enroulables existants y compris désolidarisation avec soin du support.

Garnissage des trous laissés par les fixations.

Localisation : SE-107

4.21 Mise en place de store enrouleur intérieur occultant

L'ENTREPRISE doit la fourniture et la pose de store enrouleur occultant intérieur à manœuvre manuelle. Le bas de la toile devra être renforcé par une traverse finale en profil extrudé d'aluminium laqué.

Y compris tout percement, patte de fixation, canne de commande et toutes sujétions.

Localisation : SE-107

4.22 Remplacement des poignées de porte à plaque

L'ENTREPRISE devra la dépose avec soins, l'évacuation et le coltinage de l'ensemble des poignées existantes. Les serrures existantes seront maintenues en place.

En remplacement, l'ENTREPRISE devra l'installation de poignée double sur plaque inox complète y compris carré choix selon Architecte et MOA (à une hauteur comprise entre 90 et 130cm). Y compris toutes sujétions de fixation et d'adaptation avec les serrures existantes.

Localisation : L'ensemble des portes existantes de la zone de travaux y compris SE-111

4.23 Rabotage de bas de porte

Suite au remplacement du revêtement de sol, l'ENTREPRISE devra assurer le rabotage des portes intérieures, en conservant un détalonnage conforme à la réglementation en vigueur, garantissant le bon renouvellement de l'air entre les locaux.

Localisation : Portes SE-107 et SE-108